



**Appel à projets
ART CAMPUS 2015
Production et circulation d'œuvres d'art dans les espaces publics
des sites universitaires**

Dans le cadre de la convention liant le Théâtre de la Cité Internationale Universitaire, Art+Université+Culture et le CNOUS, un appel à projets pour la création d'une œuvre destinée à être installée de façon temporaire et successive dans les espaces publics de campus universitaires, dans le cadre du programme ART CAMPUS est proposé ci-dessous :

ART CAMPUS est un programme qui investit les espaces publics universitaires (campus d'enseignement ou résidences d'étudiants) dans le but de rendre l'art contemporain accessible aux étudiants, en les confrontant à des œuvres installées dans des espaces de passages privilégiés, hors d'un contexte réservé comme ce serait le cas dans une galerie ou un musée.

L'œuvre est donc pensée de façon à pouvoir dialoguer avec des environnements architecturaux et humains divers dont la caractéristique commune est qu'ils sont liés à un contexte et à un public universitaire.

Les projets peuvent être :

- des installations /plastiques, vidéo, sonores, lumineuses
- des architectures éphémères ou interactives.

L'artiste est libre de proposer une oeuvre sur tout medium compatible avec les contraintes techniques et les normes en vigueur, sans référence à des thèmes définis à l'avance.

Modalités pratiques :

Calendrier

Installée pour la première fois sur le site de la Cité internationale universitaire de Paris, à l'automne 2016, l'oeuvre pourra tourner ensuite jusque décembre 2018 dans les sites

universitaires membres du réseau Art+Université+Culture en lien avec les CROUS. L'œuvre sera installée de façon temporaire (environ 1 mois) sur chaque lieu d'exposition.

Modalités techniques

L'œuvre sera adaptée à des montages et démontages réguliers et à un transport dans un véhicule d'un volume maximum de 20 m³ (hauteur de porte maximale : 210 cm / largeur de porte maximale : 190 cm - Poids maximum du véhicule chargé : 3.5 tonnes).

Elle ne nécessitera pas un transporteur spécialisé.

Les montages et démontages ne devront pas excéder 8 heures.

L'œuvre pourra être assurée à un coût raisonnable, même dans des conditions d'espaces publics non gardiennés.

L'œuvre pourra être installée en plein air et non gardiennée. Dès lors, elle devra :

- résister aux intempéries
- être conforme aux normes de sécurité d'exposition au public
- ne pas comporter d'éléments possibles à voler.

L'artiste et l'œuvre :

L'artiste accepte de se conformer aux conditions de création énoncées par le présent appel à projet.

L'artiste restera propriétaire de son œuvre. Il/Elle cèdera les droits d'exploitation de son œuvre pour les expositions dans le cadre du projet ART CAMPUS. Son œuvre lui sera remise à l'issue de la dernière exposition de son œuvre (au plus tard le 31 décembre 2018).

L'artiste sera notamment sollicité(e) par les structures d'accueil pour se rendre aux vernissages et actions culturelles organisées autour des expositions. Les frais associés sont dans ce cas pris en charge par la structure d'accueil.

Les outils de médiation de l'œuvre seront conçus par les porteurs du projet, en collaboration avec l'artiste.

Éléments financiers et contractuels :

- Le budget de création et de production alloué à l'artiste est de 16 000 euros toutes taxes et charges sociales comprises.
- Le budget alloué inclut la cession des droits d'exploitation pour les deux ans de circulation de l'œuvre dans le cadre d'Art Campus.
- Toutes les sommes versées à l'artiste feront l'objet d'une déclaration aux services fiscaux.
-

Modalités de sélection :

Un jury, composé de cinq personnes comprenant un représentant du Théâtre de la Cité Internationale, un représentant de l'Association A+U+C, un représentant du CNOUS, des

personnes faisant autorité en matière d'art contemporain, se réunit pour choisir l'artiste en novembre 2015.

Date limite de dépôt du dossier :

29 octobre 2015.

Constitution du dossier

Seuls seront estimés recevables les dossiers comprenant la totalité des éléments suivants :

- un dossier de présentation du projet
- une biographie de l'artiste
- une documentation visuelle sous format numérique
- un budget détaillé de production
- une copie du N° Agessa, Maison des artistes ou Siret et du dernier avis d'appel à cotisations payé (ou pour les artistes étrangers, un document équivalent dans le pays d'origine).

Le dossier doit être envoyé sous format numérique et papier (dans une enveloppe au format maximum A3).

Le dossier devra être adressé à Isabelle Lefèvre par email (isabelle.lefevre@uha.fr) et par courrier à l'adresse suivante :

| |
|--|
| Service Universitaire de l'Action Culturelle de l'Université de Haute-Alsace Isabelle LEFEVRE ART CAMPUS Maison de l'Etudiant 1 rue Werner 68100 MULHOUSE |
|--|

Les porteurs du programme Art Campus

Le Théâtre de la Cité internationale : www.theatredelacite.com

Art+Université+Culture : www.auc.asso.fr